

MOTION

C3N

coordination des responsables des instances du CoNRS

Adresse aux candidats à l'élection présidentielle... et aux électeurs !

Le C3N, composé du président et du bureau du Conseil Scientifique du CNRS, des dix présidents des Conseils Scientifiques d'Institut du CNRS, du président et du bureau de la conférence des présidents des sections du Comité National de la Recherche Scientifique, s'est réuni ce 28 février 2012 à Paris. Au nom des instances qu'ils représentent, les participants souhaitent relever l'erreur consistant à voir comme une réussite la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, et veulent témoigner de son insuccès par l'adresse suivante.

« Contrairement à ce que disent François Hollande et Nicolas Sarkozy, la réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n'est pas une réussite ! Au lieu de promouvoir « la lisibilité et la visibilité » et de favoriser l'innovation et les partenariats, ces réformes n'ont fait qu'accroître la complexité, le conformisme et la compétition stérile.

La politique des Investissements d'Avenir aboutit, sous couvert d'excellence, à empiler les structures, dans une compétition contre-productive entre les territoires, les régions, les établissements, les laboratoires, et même entre les individus. Le résultat est un grand gaspillage d'énergies, de compétences et de moyens, un déni de démocratie et la création de déserts universitaires. Il est temps de supprimer les structures redondantes.

En matière d'évaluation, l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur fonctionne de manière opaque et souvent insatisfaisante. Nous préconisons qu'elle s'appuie largement sur l'expertise du Comité National et du Conseil National des Universités, qui émanent de façon transparente de la communauté scientifique.

La recherche à long terme et la prise de risque, toutes deux nécessaires à une politique ambitieuse, ne peuvent pas se contenter de financements sur projets et à court terme (Agence Nationale de la Recherche, régions, Europe etc.), ni des emplois précaires qu'ils génèrent. Les réformes ont affaibli le financement de base des laboratoires, réduit en moyenne sur le quinquennat d'au moins un tiers, parfois beaucoup plus. Nous préconisons un rééquilibrage d'urgence entre financements de base et sur projets.

Le Crédit Impôt-Recherche (CIR, plus de 5 milliards d'euros en 2011, soit plus de dix fois ce que le CNRS peut affecter à ses laboratoires) est une mesure dont l'efficacité a été sérieusement critiquée par la Cour des Comptes. Il n'a pas l'impact attendu sur la recherche, y compris sur le plan de l'innovation et des partenariats. Redéployer vers la recherche publique la part du CIR revenant aux grandes entreprises (au moins 3 milliards) en multiplierait l'efficacité.

Il est urgent de mettre en œuvre une réforme concertée et intelligente, qui s'appuie sur les compétences internationalement reconnues de la recherche et de l'enseignement français.»